

# Agreste Limousin

numéro 66 - septembre 2011

## HAUTE-VIENNE

### Premières tendances

recensement  
agricole  
2010



*La Haute-Vienne est le département limousin qui compte le plus de grandes exploitations agricoles. Le nombre de petites et moyennes structures a diminué de près d'un tiers en dix ans.*

*Etalement urbain, mitage du territoire, zones d'activité, friches ... : la superficie agricole utilisée a diminué de 4,5% depuis 2000. C'est plus que sur la décennie précédente, et plus qu'au niveau national.*

*L'emploi de salariés permanents se maintient, et le recours à des entreprises de travaux agricoles ou à des CUMA est plus fréquent en Haute-Vienne que dans les autres départements limousins.*

*Les démarches de vente en circuits courts, de diversification de l'activité au sein de l'exploitation, d'agriculture biologique se développent. Les jeunes exploitants sont les plus impliqués.*

### Plus de grandes exploitations

4 800 exploitations agricoles ont été recensées en Haute-Vienne en 2010, soit un tiers de l'effectif du Limousin. Avec 13 exploitations pour 1 000 habitants (contre 8 pour 1 000 au niveau métropolitain), la Haute-Vienne garde sa vocation agricole. Le nombre d'exploitations a cependant plus diminué en Haute-Vienne que dans les deux autres départements limousins sur les dix dernières années. Ce recul affecte dans les mêmes proportions petites et moyennes structures (-32%). Le nombre de grandes structures a lui augmenté de 23% dans ce même temps. Les grandes exploitations, détiennent par exemple plus de 100 vaches nourrices, plus de 700 brebis... Elles représentent 52% de la production agricole du départe-

ment. C'est plus qu'en Corrèze ou en Creuse. La Haute-Vienne est le département limousin où l'on compte le plus de très grandes structures. 32 des 57 exploitations limousines de plus de 300 hectares ont leur siège en Haute-Vienne.

A l'opposé, 45% des exploitations sont considérées comme petites selon des critères nationaux de taille économique. Elles ont par exemple moins de 35 vaches nourrices, moins de 200 brebis... Dans ces exploitations, l'activité agricole constitue souvent un appoint, mais pas toujours : un quart d'entre elles sont dirigées par une personne de moins de 60 ans qui se déclare exploitant agricole en profession principale.

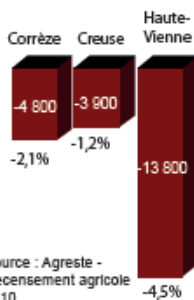
### Une pression plus forte sur les espaces agricoles

Les conflits d'usage avec les autres fonctions du territoire deviennent prégnants, dans des espaces péri-urbains de plus en plus étendus. Chaque année, l'espace agricole perd 1 400 ha en Haute-Vienne, soit l'équivalent de plus de 2 000 terrains de rugby. C'est plus que dans les deux autres départements limousins réunis. Et en comparaison, c'est plus qu'au niveau national.

La superficie agricole utilisée (SAU), de 291 000 ha en 2010, a ainsi régressé de 4,4% depuis 2000. Alors que le rythme de disparition des exploitations s'est ralenti par rapport aux années 90, les pertes de surfaces agricoles continuent à un rythme croissant en Haute-Vienne. Cela constitue d'ailleurs une spécificité de ce département : en Corrèze et en Creuse, la diminution de la SAU s'est stabilisée ou ralentie.

### La SAU diminue plus que dans les autres départements

Diminution de la SAU (en ha et en %) entre 2000 et 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



**Diminution de 26 % en dix ans du nombre d'exploitations, contre 21% en Corrèze et 19% en Creuse.**

**Part des petites exploitations : 45%, contre 50% en Corrèze et 42% en Creuse.**

**Part des grandes exploitations : 16%, contre 11% en Corrèze et 14% en Creuse.**

**SAU moyenne : 61 ha, contre 44 ha en Corrèze et 69 ha en Creuse.**

**En 2000, 47 ha en moyenne pour 1,4 emploi en équivalent temps plein ; en 2010, 61 ha en moyenne pour 1,3 emploi en équivalent temps plein.**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français permettant des comparaisons nationales et internationales

■ Les données portent sur la campagne agricole 2009-2010

■ A partir d'octobre, des quatre pages thématiques dans Agreste Limousin

■ Sur internet, par commune : Cartographie interactive, Données de cadrage, Données détaillées.

Suivez l'actualité du recensement sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

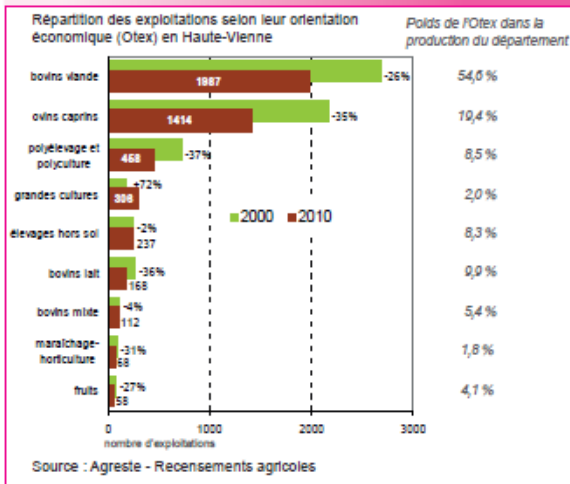
et sur [www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

## Recul de l'orientation ovine

Face à la suprématie de l'élevage bovin en Limousin, la Haute-Vienne présente un profil un peu différent avec la présence conjointe traditionnelle d'un important élevage ovin. Cette filière a connu une crise importante ces dix dernières années. Ainsi, le poids de cette orientation recule : 29% des exploitations sont spécialisées en éle-

vage d'ovins ou caprins en 2010, soit quatre points de moins que dix ans auparavant. Cette orientation est toujours, avec « grandes cultures », celle où la taille économique des exploitations est la plus petite. Les grandes exploitations sont plus souvent spécialisées en élevage bovin.

### Le poids des ovins dans l'élevage haut-viennois diminue



## Professionalisation de l'activité agricole

En Haute-Vienne, 8 500 personnes participent régulièrement au travail qui est nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles, que ce soit à temps complet ou partiel. Cela représente l'équivalent de 6 000 emplois à temps complet. Les 5 800 exploitants et coexploitants constituent le pilier de cette main d'œuvre : ils réalisent 72% du travail, 28% sont des femmes, c'est un point de moins qu'au niveau régional.

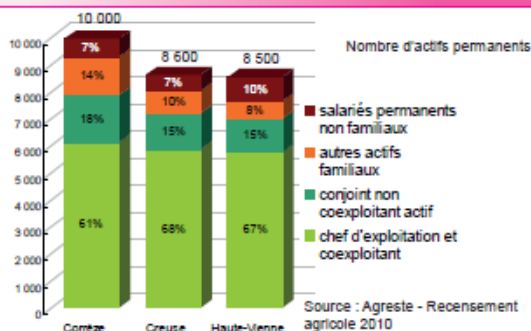
La participation du reste de la famille, traditionnelle dans le secteur agricole, se réduit sensiblement. Ainsi, les conjoints non coexploitants et les autres actifs familiaux (parents retraités, enfants...) ne fournissent plus que 14% du travail réalisé, contre 25% en 2000. Leur rôle d'appui reste cependant essentiel dans beaucoup d'exploitations. L'appui peut également prendre la forme d'un revenu complé-

mentaire : 60% des conjoints déclarent une activité principale non agricole.

Un peu plus de 500 exploitations emploient au moins un salarié permanent, pour l'équivalent de 630 unités de travail annuel. C'est autant qu'en 2000. Un quart appartiennent à un groupement d'employeurs : leurs salariés travaillent pour plusieurs exploitations. Le travail saisonnier est lui en recul et il représente au total moins de 300 unités de travail annuel.

La Haute-Vienne est le département limousin qui recourt le plus aux prestations des entreprises de travaux agricoles et CUMA : 48% des exploitations ont fait appel à leurs services en 2010. Ce sont généralement des interventions de courte durée, mais cependant plus longues qu'avant : 4,4 jours par an en moyenne contre 2,5 en 2000.

## Plus de salariés permanents non familiaux qu'en Corrèze ou en Creuse



## 1 100 exploitants de moins de 40 ans

19% des chefs d'exploitation et coexploitants ont moins de 40 ans (contre 24% en 2000). Ces jeunes agriculteurs ont pour la plupart un solide niveau de formation : 77% sont titulaires au moins d'un baccalauréat, le plus souvent agricole, obtenu en formation initiale ou continue.

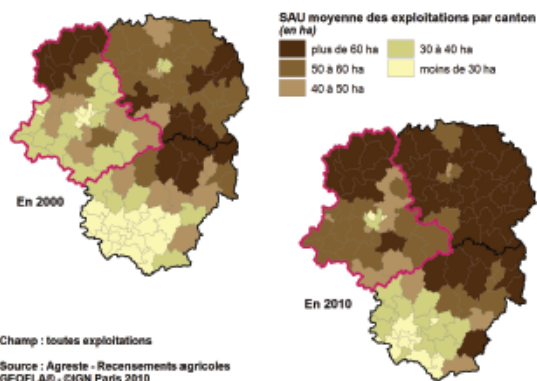
Les exploitations dont le dirigeant a moins de 40 ans sont plus grandes que celles des 40-59 ans. 26% sont considérées comme de grandes exploitations. Les jeunes sont plus souvent spécialisés en bovins viande

que les autres agriculteurs. Même si en Haute-Vienne, 27% élèvent des ovins ou caprins en production principale.

Les jeunes agriculteurs sont en première ligne dans les démarches de diversification de l'activité au sein de l'exploitation, d'agriculture biologique et de circuits courts. La Haute-Vienne talonne la Corrèze sur ces registres.

18% des jeunes chefs d'exploitation sont des femmes. C'est deux points de plus qu'au niveau régional.

## Aggrandissement des structures sur tout le département haut-viennois



Plus de 600 exploitants d'au moins 55 ans dirigent une exploitation moyenne ou grande. 59% d'entre eux déclarent ne pas savoir qui reprendra leur exploitation, ou que celle-ci va disparaître. Plus de 30 000 hectares sont concernés.

Les exploitations individuelles restent largement majoritaires en nombre (79%). Mais elles pèsent moins de la moitié du potentiel de production régional. Les EARL sont plus représentées en Haute-Vienne que dans les autres départements limousins (10 % des exploitations). Les GAEC se développent également (8%).

Parmi les 2 700 exploitations moyennes et grandes, 17% sont des EARL et 14% des GAEC.

51% des arboriculteurs, 49% des exploitants spécialisés en bovins viande, et 35% des éleveurs d'ovins-caprins commercialisent sous signe de qualité.

11% des exploitants commercialisent en circuits courts une partie des produits de la ferme.

7% pratiquent une activité de diversification dans le cadre de leur exploitation : transformation à la ferme, hébergement, restauration, sylviculture ...

3% ont une certification «Agriculture biologique» ; 4% de plus envisagent de commencer une conversion bio dans les cinq années à venir.

Dans les petites exploitations, la coprésence de bovins et d'ovins est moins fréquente qu'en 2000. C'est l'inverse pour les plus grandes : 42% des 500 exploitations ayant plus de 200 brebis-mères ont également au moins 20 vaches. Elles n'étaient que 34% en 2000.

En Haute-Vienne, 61 hectares en moyenne par exploitation

	Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Limousin		France métropolitaine	
	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000	2010	Evol depuis 2000
<b>Exploitations agricoles (milliers)</b>	5,2	-20,7%	4,6	-18,8%	4,8	-26,4%	14,6	-22,1%	490	-26,2%
dont moyennes et grandes	<b>2,5</b>	<b>-15,1%</b>	<b>2,7</b>	<b>-17,6%</b>	<b>2,7</b>	<b>-21,9%</b>	<b>7,9</b>	<b>-18,3%</b>	<b>312</b>	<b>-19,2%</b>
Superficie agricole utilisée totale (milliers d'ha)	229	-2,1%	318	-1,2%	291	-4,4%	838	-2,6%	27 000	-3,2%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>193</b>	<b>+5,2%</b>	<b>293</b>	<b>2,4%</b>	<b>262</b>	<b>-1,7%</b>	<b>748</b>	<b>1,6%</b>	<b>25 100</b>	<b>-1,8%</b>
Superficie agricole utilisée moyenne (hectares)	44	+23%	69	+22%	61	+30%	57	+25%	55	31%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>75</b>	<b>+28%</b>	<b>109</b>	<b>+24%</b>	<b>99</b>	<b>+26%</b>	<b>94</b>	<b>+24%</b>	<b>80</b>	<b>22%</b>
<b>Chefs d'exploitation et coexploitants (milliers)</b>	6,1	-16%	5,9	-14%	5,8	-20%	17,8	-17%	604	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>3,5</b>	<b>-7%</b>	<b>3,9</b>	<b>-11%</b>	<b>3,6</b>	<b>-12%</b>	<b>11,0</b>	<b>-10%</b>	<b>423</b>	<b>-13%</b>
Travail agricole (milliers d'UTA)	7,1	-23%	6,0	-27%	6,1	-30%	19,2	-25%	752	-21%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>4,9</b>	<b>-15%</b>	<b>4,9</b>	<b>-23%</b>	<b>4,7</b>	<b>-26%</b>	<b>14,5</b>	<b>-22%</b>	<b>651</b>	<b>-20%</b>
Exploitations ayant des vaches nourries (milliers)	3,4	-30%	3,0	-26%	2,7	-29%	9,1	-26%	121	-27%
dont moyennes et grandes	<b>2,1</b>	<b>-16%</b>	<b>2,4</b>	<b>-18%</b>	<b>2,0</b>	<b>-20%</b>	<b>6,5</b>	<b>-18%</b>	<b>88</b>	<b>-21%</b>
Vaches nourries (milliers)	141	-8%	175	-4%	143	-3%	459	-5%	4 100	-5%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>123</b>	<b>2%</b>	<b>168</b>	<b>0%</b>	<b>136</b>	<b>1%</b>	<b>427</b>	<b>1%</b>	<b>3 784</b>	<b>-1%</b>
Exploitations ayant des vaches laitières (milliers)	0,3	-38%	0,3	-23%	0,4	-16%	1,0	-26%	83	-36%
dont moyennes et grandes	<b>0,3</b>	<b>-30%</b>	<b>0,3</b>	<b>-23%</b>	<b>0,3</b>	<b>-18%</b>	<b>0,9</b>	<b>-23%</b>	<b>78</b>	<b>-34%</b>
Vaches laitières (milliers)	9	-17%	9	-13%	14	-14%	32	-14%	3 717	-11%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>9</b>	<b>-16%</b>	<b>9</b>	<b>-13%</b>	<b>14</b>	<b>-14%</b>	<b>32</b>	<b>-14%</b>	<b>3 700</b>	<b>-11%</b>
Exploitations ayant des brebis nour. (milliers)	1,0	-32%	1,2	-38%	2,0	-40%	4,2	-38%	51	-43%
dont moyennes et grandes	<b>0,4</b>	<b>-36%</b>	<b>0,5</b>	<b>-40%</b>	<b>1,0</b>	<b>-38%</b>	<b>1,9</b>	<b>-38%</b>	<b>23</b>	<b>-36%</b>
Brebis (milliers)	48	-30%	68	-34%	257	-33%	373	-33%	4 151	-20%
dont dans exploit. moyennes et grandes	<b>32</b>	<b>-31%</b>	<b>49</b>	<b>-31%</b>	<b>224</b>	<b>-31%</b>	<b>305</b>	<b>-31%</b>	<b>3469</b>	<b>-17%</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles

### définitions

■ L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et lui permettant de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU).
- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seul (1 vache ou 8 brebis mères ...)
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'unité de travail annuel (UTA) permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant

le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009.

La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle permet d'estimer la production des exploitations, et de les classer par tranche de taille : 'moyennes et grandes exploitations', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, 'grandes exploitations' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique (Otex).

■ GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun

■ EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée

■ CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole

■ DPU : droit à paiement unique



## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'information statistique, économique et territoriale

Le Pastel - 22, rue des Pénières Blancs - 87039 LIMOGES CEDEX Tel : 05.55.12.92.30

Courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr

site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

■ Directeur adjoint - Directeur par Interim : Philippe Laycuras

■ Directeur de publication : Christophe Leyssenne

■ Rédacteur en chef : Catherine Lavaud

■ Impression : B3P Toulouse

■ Dépôt légal : à parution

■ ISBN : 1622-056

recensement  
agricole  
2010